RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00014
Numéro SIREN : 370 500 142
Nom ou dénomination : DIDACTIC

Ce dépôt a été enregistré le 19/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000983

345172

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000983**
n° de gestion : **1970B00014**
n° SIREN : **370 500 142 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 19/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

DIDACTIC - Société par actions simplifiée
1800 route Des Bleuets le Mirlibut 76430 Etainhus -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

34517

DIDACTIC
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 971 161,40 euros
Siège social : 1 800, Route des Bleuets
76 430 ETAINHUS
370 500 142 RCS LE HAVRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 23 MARS 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 1 580 838,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice	1 580 838,66 euros
A titre de dividendes Soit 105,49 euros par action	500 000,00 euros
Le solde, soit En totalité au compte « Report à nouveau » Lequel s'élève, après affectation, à la somme 8 629 832,43 euros.	1 080 838,66 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à un montant de 10 854 867,84 euros, pour un capital de 971 161,40 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce même jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle les distributions de dividendes intervenues au cours des trois exercices précédents :

Exercice clos le 31 septembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31 septembre 2017 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2016 :
500 000 euros, soit 105,49 euros par action
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : Néant
Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% : 500 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

2050 - Bilan Actif

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIDACTIC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1800 route Des Bleuets 76430 ETAINHUS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 0 5 0 0 1 4 2 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 30/09/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 061 037	AG	877 018	184 019
	Fonds commercial (1)	AH	1 350 762	AI		1 350 762
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	17 092	AK		17 092
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	933 420	AS	540 716	392 704
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 097 335	AU	762 667	334 667
	Immobilisations en cours	AV	57 606	AW		57 606
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	833 192	BI	826	832 365
	TOTAL (II)	BJ	5 350 446	BK	2 181 227	3 169 218
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	602 228	BM	17 001	585 226
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	2 633 719	BS	755 633	1 878 085
	Marchandises	BT	6 183 424	BU	212 325	5 971 098
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	71 842	BW		71 842
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 380 760	BY	38 237	8 342 522
	Autres créances (3)	BZ	650 914	CA		650 914
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CB		CE		
	Disponibilités	CF	2 894 540	CG		2 894 540
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	36 487	CI		36 487
	TOTAL (III)	CJ	21 453 915	CK	1 023 198	20 430 716
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	26 804 361	1A	3 204 426	23 599 935

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR 37 909

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 971 161)	DA	971 161
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 156 757
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	97 116
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	7 548 993
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 580 838
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	11 354 867
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	75 557
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 809 320
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	127 682
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 754 060
	Dettes fiscales et sociales	DY	737 624
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	76 711
	Autres dettes	EA	1 664 109
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	12 245 067
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	23 599 935
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 111 543
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	32 398 464	FB	1 489 188	FC	33 887 653	
	Production vendue biens *	FD	7 857 517	FE	859 742	FF	8 717 259	
	Production vendue services *	FG	68 013	FH	1 163	FI	69 177	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	40 323 995	FK	2 350 094	FL	42 674 090	
	Production stockée*					FM	95 511	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 375	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	58 808	
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	42 838 796	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	23 629 686	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	559 063	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 373 587	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	311 319	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	11 176 763	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	258 985	
	Salaires et traitements*					FY	1 375 104	
	Charges sociales (10)					FZ	502 004	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	279 856	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	72 461	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 618	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	40 542 450	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 296 345	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 266	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	11 771	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	17 038	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	111 801	
	Différences négatives de change					GS	10 976	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	122 777	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(105 739)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 190 606	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** — DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	189 201
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	189 201
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	63 790
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 705
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 231
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	70 726
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	118 475
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	728 243
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	43 045 036
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	41 464 197
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 580 838

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	51 181
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	49 713
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	51 109
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Dons, libéralités	48 108	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 682	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 705	
Provisions réglementées sur stocks	1 231	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		189 201

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DIDACTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 23 599 935 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 580 839 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/11/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Concessions, logiciels et brevets : 3 ans*
** Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
** Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans*
** Matériel de transport : 3 ans*
** Matériel de bureau : 3 à 10 ans*
** Matériel informatique : 3 ans*
** Mobilier : 5 à 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation : 0,47 %*
- *Taux de croissance des salaires : 2 %*
- *Age de départ à la retraite : 62 ans*
- *Taux de rotation du personnel : Faible*
- *Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018*

Conformément aux dispositions légales, dans le cadre d'un départ volontaire, les indemnités sont soumises à charges sociales.
Pour le calcul de l'engagement, les taux de charges suivants ont été retenus :
Agents de maitrise : 40.00%
Cadres : 40.00%
Employés : 35.00%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 202 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evènement survenue au cours de l'exercice :

Sur l'exercice N-1, des marchandises reçues d'un fournisseur se sont avérées non conforme aux attentes qualitatives exigées par DIDACTIC. Les éléments stockés non mis au rebut, non commercialisés par la société DIDACTIC ont fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle pour un montant de 691 K€ sur l'exercice précédent. Sur l'exercice, un complément de dépréciation est comptabilisé en exceptionnel pour 1 K€. Soit un total déprécié concernant cette non conformité de 692 K€. Sur N-1, un remboursement d'assurance est constaté en produit exceptionnel à hauteur de 103 K€. Sur N, un accord transactionnel est réalisé avec le fournisseur de ces marchandises. La participation du fournisseur concernant le préjudice subi par la société DIDACTIC est de 187 K€, montant inscrit en produit exceptionnel.

Dans une démarche de développement durable, la société DIDACTIC a réalisée des donations de produits ayant atteints une date limite d'utilisation proche à des associations. Les marchandises transmises pour une valeur de 48 K€ sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Comparabilité des comptes :

Les dépréciations d'en cours, de produits intermédiaires et de marchandises n'étaient pas distinguées. La totalité des dépréciations étaient comptabilisées en dépréciation de marchandises au bilan. Sur l'exercice, la distinction est réalisée. La répartition entre les différents postes de bilan n'a aucune incidence dans le compte de résultat.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 350 762			1 350 762
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	958 576	119 554		1 078 130
Immobilisations incorporelles	**2 309 339**	**119 554**		**2 428 892**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	921 282	20 279	8 140	933 420
- Installations générales, agencements aménagements divers	701 842	21 514		723 356
- Matériel de transport	21 212			21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	288 442	64 326		352 767
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 470	57 607	7 470	57 607
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 940 247**	**163 725**	**15 610**	**2 088 362**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	601 355	231 837		833 192
Immobilisations financières	**601 355**	**231 837**		**833 192**
ACTIF IMMOBILISE	**4 850 941**	**515 117**	**15 610**	**5 350 446**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	119 554	163 725	231 837	515 117
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**119 554**	**163 725**	**231 837**	**515 117**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		7 470		7 470
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 140		8 140
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**15 610**		**15 610**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	1 350 762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 350 762**

Le fonds de commerce POLYSEM a été acquis pour une valeur de 1 350 K€. Le chiffre d'affaires de l'exercice concernant les produits de la marque POLYSEM sont supérieurs à ceux constatés lors de l'acquisition du fonds de commerce. Le fonds de commerce n'est pas déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	784 510	92 508		877 018
Immobilisations incorporelles	**784 510**	**92 508**		**877 018**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	450 165	92 986	2 435	540 716
- Installations générales, agencements aménagements divers	440 264	53 739		494 003
- Matériel de transport	21 038	174		21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	207 003	40 449		247 452
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 118 470**	**187 348**	**2 435**	**1 303 383**
ACTIF IMMOBILISE	**1 902 981**	**279 856**	**2 435**	**2 180 402**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 901 354 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	833 192		833 192
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 380 760	8 342 850	37 910
Autres	650 915	650 915	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 487	36 487	
Total	**9 901 354**	**9 030 252**	**871 102**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances concernant nos clients du secteur privé sont couvertes par un contrat d'assurance crédit qui nous garantie une indemnistaion en cas d'impossibilité de recouvrement.
Les créances en devises sont réévaluées au cours d'acquisition des devises qui seront utilisées pour effectuer les paiements.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 747
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 080
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	3 081
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	1 690
Total	**16 599**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 971 161,54 euros décomposé en 4 740 titres d'une valeur nominale de 204,89 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/03/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	6 998 317
Résultat de l'exercice précédent	550 677
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**7 548 994**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	7 548 994
Total des affectations	**7 548 994**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2018	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/09/2019
Capital	971 161				971 161
Primes d'émission	1 156 757				1 156 757
Réserve légale	97 117				97 117
Report à Nouveau	6 998 317	7 548 994	7 548 994	6 998 317	7 548 994
Résultat de l'exercice	550 677	-550 677	1 580 839	550 677	1 580 839
Total Capitaux Propres	**9 774 029**	**6 998 317**	**9 129 832**	**7 548 994**	**11 354 868**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 117 385 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	75 557	69 716	5 841	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 754 061	5 754 061		
Dettes fiscales et sociales	737 624	737 624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	76 712	76 712		
Autres dettes (**)	5 473 431	5 473 431		
Produits constatés d'avance				
Total	**12 117 385**	**12 111 543**	**5 841**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	97 971			
(**) Dont envers les associés	51 182			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACTURES A RECEVOIR	268 339
FNP INTRA GROUPE	400 313
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 082 988
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	115 761
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	140 304
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	42 578
CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	3 069
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	61 107
CLIENTS - RRR A ACCORDER	346 570
Total	**3 461 031**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
REPRISE BALANCE	35 278		
REPRISE BALANCE	876		
REPRISE BALANCE	333		
Total	**36 487**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	7 856 866	859 742	8 716 608
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	651		651
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	838		838
Ventes de marchandises	32 398 465	1 489 189	33 887 653
Produits des activités annexes	67 175	1 164	68 339
TOTAL	**40 323 996**	**2 350 095**	**42 674 091**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	48 108	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 682	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 705	
Provisions réglementées sur stocks	1 231	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		189 202
TOTAL	**70 726**	**189 202**

Les éléments exceptionnels significatifs sont explicités en dans le paragraphe "Faits caractéristiques" de l'annexe.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2007, la société SAS DIDACTIC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H.E.D.S..

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt comptabilisé est celui qui serait dû si elle n'était pas membre d'un groupe. Les économies d'impôt sont intégrées dans le résultat la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 41,49 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	21	
Ouvriers		
Total	**41**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HEDS

Forme : SAS

Au capital de : 7 438 594 euros

Adresse du siège social :
1800 Route des Bleuets, Le Mirlibut
76430 ETAINHUS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution LCL concernant les paiements étrangers	917 339
Crédoc import crédit agricole	522 844
Lettre de crédit import cic pour en $	600 000
Avals et cautions	2 040 183
Découvert autorisé au crédit agricole	152 449
Autres engagements reçus	152 449
Total	**2 192 632**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 182 692 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

KPMG S.A.
71 avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cedex
France

FIDUS
26 rue Cambacérès
75008 Paris
France

GREFFE

DIDACTIC SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019
DIDACTIC SAS
1800 route des Bleuets - Le Mirlibut - 76430 Etainhus
Ce rapport contient 23 pages
Référence : CG / EL

KPMG S.A.
71 avenue Antoine de Saint-Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cedex
France

FIDUS
26 rue Cambacérès
75008 Paris
France

DIDACTIC SAS

Siège social : 1800 route des Bleuets - Le Mirlibut - 76430 Etainhus
Capital social : €.971 161

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'attention de l'Associée unique de la société DIDACTIC SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIDACTIC SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Bois Guillaume, le 12 février 2020

KPMG S.A.

Christophe Gachet
Associé

Paris, le 12 février 2020

FIDUS

Eric Lebègue
Associé

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 061 037	877 018	184 019	166 267
Fonds commercial	1 350 762		1 350 762	1 350 762
Autres immobilisations incorporelles	17 092		17 092	7 799
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	933 420	540 716	392 704	471 116
Autres immobilisations corporelles	1 097 335	762 667	334 668	343 190
Immob. en cours / Avances & acomptes	57 607		57 607	7 470
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	833 192	826	832 366	600 529
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**5 350 446**	**2 181 228**	**3 169 218**	**2 947 134**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	602 228	17 002	585 227	913 547
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 633 719	755 634	1 878 085	2 538 207
Marchandises	6 183 424	212 326	5 971 098	5 813 347
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 380 760	38 238	8 342 522	8 313 809
Fournisseurs débiteurs	3 081		3 081	1 819
Personnel	3 750		3 750	2 174
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	263 690		263 690	222 494
Autres créances	380 393		380 393	311 510
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	71 842		71 842	299 789
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 894 540		2 894 540	2 773 826
Charges constatées d'avance	36 487		36 487	44 910
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**21 453 916**	**1 023 199**	**20 430 717**	**21 235 431**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**26 804 362**	**3 204 426**	**23 599 935**	**24 182 565**

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	971 161	971 161
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 156 757	1 156 757
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	97 117	97 117
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 548 994	6 998 317
Résultat de l'exercice	**1 580 839**	**550 677**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**11 354 868**	**9 774 029**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	75 557	144 580
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	75 557	144 580
Emprunts et dettes financières diverses		28 948
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 809 321	4 597 755
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	127 683	41 342
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 754 061	7 310 598
Personnel	259 691	218 588
Organismes sociaux	146 327	158 105
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	263 635	452 418
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	67 972	86 681
Dettes fiscales et sociales	737 624	915 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	76 712	14 869
Autres dettes	1 664 110	1 354 652
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**12 245 068**	**14 408 536**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**23 599 935**	**24 182 565**

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	32 398 465	1 489 189	33 887 653	31 737 044
Production vendue (biens)	7 857 517	859 742	8 717 260	9 760 032
Production vendue (services)	68 014	1 164	69 177	60 184
Chiffre d'affaires net	**40 323 996**	**2 350 095**	**42 674 091**	**41 557 260**
Production stockée			95 511	69 038
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 375	14 882
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			58 808	63 530
Autres produits			11	18
Total produits d'exploitation (I)			**42 838 796**	**41 704 727**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			23 629 687	25 365 078
Variations de stock			559 063	-1 280 509
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 373 588	2 988 038
Variations de stock			311 319	406 305
Autres achats et charges externes (a)			11 176 763	9 947 948
Impôts, taxes et versements assimilés			258 986	257 629
Salaires et traitements			1 375 104	1 403 479
Charges sociales			502 005	557 291
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			279 856	319 065
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			72 461	28 466
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 619	9 741
Total charges d'exploitation (II)			**40 542 451**	**40 002 531**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**2 296 346**	**1 702 196**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 267	2 272
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			11 771	9 438
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**17 038**	**11 710**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			111 801	92 187
Différences négatives de change			10 976	7 580
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**122 778**	**99 767**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-105 739**	**-88 057**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**2 190 606**	**1 614 139**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	189 202	120 813
Sur opérations en capital		7 613
Total produits exceptionnels (VII)	**189 202**	**128 426**
Sur opérations de gestion	63 790	273 296
Sur opérations en capital	5 705	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 231	690 849
Total charges exceptionnelles (VIII)	**70 726**	**964 145**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**118 475**	**-835 719**
Impôts sur les bénéfices (X)	728 243	227 744
Total des produits (I+III+V+VII)	**43 045 036**	**41 844 863**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**41 464 197**	**41 294 186**
BENEFICE OU PERTE	**1 580 839**	**550 677**
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	51 182	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DIDACTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 23 599 935 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 580 839 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/11/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Concessions, logiciels et brevets : 3 ans*
** Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
** Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans*
** Matériel de transport : 3 ans*
** Matériel de bureau : 3 à 10 ans*
** Matériel informatique : 3 ans*
** Mobilier : 5 à 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation : 0,47 %*
- *Taux de croissance des salaires : 2 %*
- *Age de départ à la retraite : 62 ans*
- *Taux de rotation du personnel : Faible*
- *Table de taux de mortalité : Table INSEE 2018*

Conformément aux dispositions légales, dans le cadre d'un départ volontaire, les indemnités sont soumises à charges sociales.
Pour le calcul de l'engagement, les taux de charges suivants ont été retenus :
Agents de maitrise : 40.00%
Cadres : 40.00%
Employés : 35.00%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 202 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evènement survenue au cours de l'exercice :

Sur l'exercice N-1, des marchandises reçues d'un fournisseur se sont avérées non conforme aux attentes qualitatives exigées par DIDACTIC. Les éléments stockés non mis au rebut, non commercialisés par la société DIDACTIC ont fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle pour un montant de 691 K€ sur l'exercice précédent. Sur l'exercice, un complément de dépréciation est comptabilisé en exceptionnel pour 1 K€. Soit un total déprécié concernant cette non conformité de 692 K€. Sur N-1, un remboursement d'assurance est constaté en produit exceptionnel à hauteur de 103 K€. Sur N, un accord transactionnel est réalisé avec le fournisseur de ces marchandises. La participation du fournisseur concernant le préjudice subi par la société DIDACTIC est de 187 K€, montant inscrit en produit exceptionnel.

Dans une démarche de développement durable, la société DIDACTIC a réalisée des donations de produits ayant atteints une date limite d'utilisation proche à des associations. Les marchandises transmises pour une valeur de 48 K€ sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Comparabilité des comptes :

Les dépréciations d'en cours, de produits intermédiaires et de marchandises n'étaient pas distinguées. La totalité des dépréciations étaient comptabilisées en dépréciation de marchandises au bilan. Sur l'exercice, la distinction est réalisée. La répartition entre les différents postes de bilan n'a aucune incidence dans le compte de résultat.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 350 762			1 350 762
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	958 576	119 554		1 078 130
Immobilisations incorporelles	**2 309 339**	**119 554**		**2 428 892**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	921 282	20 279	8 140	933 420
- Installations générales, agencements aménagements divers	701 842	21 514		723 356
- Matériel de transport	21 212			21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	288 442	64 326		352 767
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	7 470	57 607	7 470	57 607
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 940 247**	**163 725**	**15 610**	**2 088 362**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	601 355	231 837		833 192
Immobilisations financières	**601 355**	**231 837**		**833 192**
ACTIF IMMOBILISE	**4 850 941**	**515 117**	**15 610**	**5 350 446**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	119 554	163 725	231 837	515 117
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**119 554**	**163 725**	**231 837**	**515 117**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		7 470		7 470
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		8 140		8 140
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**15 610**		**15 610**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	1 350 762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 350 762**

Le fonds de commerce POLYSEM a été acquis pour une valeur de 1 350 K€. Le chiffre d'affaires de l'exercice concernant les produits de la marque POLYSEM sont supérieurs à ceux constatés lors de l'acquisition du fonds de commerce. Le fonds de commerce n'est pas déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	784 510	92 508		877 018
Immobilisations incorporelles	**784 510**	**92 508**		**877 018**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	450 165	92 986	2 435	540 716
- Installations générales, agencements aménagements divers	440 264	53 739		494 003
- Matériel de transport	21 038	174		21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	207 003	40 449		247 452
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 118 470**	**187 348**	**2 435**	**1 303 383**
ACTIF IMMOBILISE	**1 902 981**	**279 856**	**2 435**	**2 180 402**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 901 354 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	833 192		833 192
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 380 760	8 342 850	37 910
Autres	650 915	650 915	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 487	36 487	
Total	**9 901 354**	**9 030 252**	**871 102**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances concernant nos clients du secteur privé sont couvertes par un contrat d'assurance crédit qui nous garantie une indemnistaion en cas d'impossibilité de recouvrement.
Les créances en devises sont réévaluées au cours d'acquisition des devises qui seront utilisées pour effectuer les paiements.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 747
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 080
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	3 081
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	1 690
Total	**16 599**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 971 161,54 euros décomposé en 4 740 titres d'une valeur nominale de 204,89 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/03/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	6 998 317
Résultat de l'exercice précédent	550 677
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**7 548 994**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	7 548 994
Total des affectations	**7 548 994**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2018	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/09/2019
Capital	971 161				971 161
Primes d'émission	1 156 757				1 156 757
Réserve légale	97 117				97 117
Report à Nouveau	6 998 317	7 548 994	7 548 994	6 998 317	7 548 994
Résultat de l'exercice	550 677	-550 677	1 580 839	550 677	1 580 839
Total Capitaux Propres	**9 774 029**	**6 998 317**	**9 129 832**	**7 548 994**	**11 354 868**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 117 385 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	75 557	69 716	5 841	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 754 061	5 754 061		
Dettes fiscales et sociales	737 624	737 624		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	76 712	76 712		
Autres dettes (**)	5 473 431	5 473 431		
Produits constatés d'avance				
Total	**12 117 385**	**12 111 543**	**5 841**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	97 971			
(**) Dont envers les associés	51 182			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACTURES A RECEVOIR	268 339
FNP INTRA GROUPE	400 313
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 082 988
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	115 761
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	140 304
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	42 578
CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	3 069
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	61 107
CLIENTS - RRR A ACCORDER	346 570
Total	**3 461 031**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
REPRISE BALANCE	35 278		
REPRISE BALANCE	876		
REPRISE BALANCE	333		
Total	**36 487**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	7 856 866	859 742	8 716 608
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	651		651
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	838		838
Ventes de marchandises	32 398 465	1 489 189	33 887 653
Produits des activités annexes	67 175	1 164	68 339
TOTAL	**40 323 996**	**2 350 095**	**42 674 091**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	48 108	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 682	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 705	
Provisions réglementées sur stocks	1 231	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		189 202
TOTAL	**70 726**	**189 202**

Les éléments exceptionnels significatifs sont explicités en dans le paragraphe "Faits caractéristiques" de l'annexe.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2007, la société SAS DIDACTIC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H.E.D.S..

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt comptabilisé est celui qui serait dû si elle n'était pas membre d'un groupe. Les économies d'impôt sont intégrées dans le résultat la société mère.

7 Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 41,49 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	21	
Ouvriers		
Total	**41**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HEDS

Forme : SAS

Au capital de : 7 438 594 euros

Adresse du siège social :
1800 Route des Bleuets, Le Mirlibut
76430 ETAINHUS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution LCL concernant les paiements étrangers	917 339
Crédoc import crédit agricole	522 844
Lettre de crédit import cic pour en $	600 000
Avals et cautions	2 040 183
Découvert autorisé au crédit agricole	152 449
Autres engagements reçus	152 449
Total	**2 192 632**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 182 692 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

CABINET PLANTROU

DE LA BRUNIÈRE

& ASSOCIÉS

Bureau principal
105 allée Paul Langevin
Immeuble Edison - BP525
76235 BOIS GUILLAUME CEDEX

T : + 33 (0)2 35 98 49 15
W : www.plantrou-associes.fr
E : cabinet@plantrou-associes.avocat.fr

Bureau secondaire
17 rue des Frères Lumière
14120 MONDEVILLE

AVOCATS AU BARREAU DE ROUEN

DELPHINE BOISANFRAY
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

LAURINE HERVIEU - HARNISCH
Master II de Droit Social

NICOLAS DUCLOS
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

DJIDJOUÈ GBOYOU
Master II de Droit des Affaires Internationales
Master II en Droit Économique

VALERIE GUILBAUD
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

MARTINE GUILLAUME
Conseil en Droit des Sociétés
Médiateur

BRUNO LANFRY
Spécialiste en Droit Immobilier,
Droit Commercial des affaires et de la concurrence

ARNAUD MABILLE
Master II de Droit Fiscal

LUCIE MEGARD
Master II de Droit des Affaires
Magistère de Droit des Activités Économiques

JEAN-CHRISTOPHE TAMARIT
Master II de Droit des Affaires et Fiscalité

JEAN-PAUL PLUSQUELLEC
DESS de Droit Fiscal et Douanier

CB 45,80

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE
19 MAI 2020
ARRIVÉE COURRIER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE
RCS
16, Rue du Colonel Fabien
BP 38
76 600 LE HAVRE

Bois Guillaume, le 14 mai 2020

N/REF : AB/TJ
Dossier : DIDACTIC – Dépôt des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019
Suivi par : Thomas JASZCZUK
Ligne directe : 02.32.76.91.16

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli les documents relatifs à l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 de la société citée en référence, à savoir :

- Résolution d'affectation du résultat proposé,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Bilans, comptes de résultat et annexes,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un chèque numéro 8543163 d'un montant de 45,80 euros établi sur la banque BNP PARIBAS en règlement de la formalité de dépôt.

Vous souhaitant une bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Arnaud de La BRUNIERE